



L.D.C. Aquitaine

S.A.S au capital de 762 236 Euros - SIRET 303 527 501 00033 B - R.C. Bordeaux
Z.I. 4, Chemin de l'Aiguillon - 33430 BAZAS - tél. 05 56 65 09 00 - Fax 05 56 65 09 09
APE 1012Z - Agencement - FR 33 026 001 CE - N° Identification TVA : FR 59 303 527 501
Domiciliation Bancaire : BNP PARIBAS SUD ATLANTIQUE IBAN FR76 3000 4005 8300 0201 2984 483 - BIC BNPAFRPP3AA



FACTURE

COMMANDE	ADRESSE DE LIVRAISON
T 266A C 228436 REP 454 1	ETABLIS.FOISSAC LIEU DIT TREBAIX 46090 VILLESEQUE 00169758

SAS ETABLISSEMENT FOISSAC

LIEU DIT TREBAIX
46090 VILLESEQUE

Date	24/07/25	N°Fact.	05A981762	TVA Vend.	FR59303527501	TVA Acqu.	FR04404857401	N°Mag.	
Paielement	VIREMENT 20J DECADE 1e 20/08/25			Payeur	080693	N°Four.		V/RefCde	
FALL	ARTICLE	DESIGNATION	QTE	POIDS	U/V	FRX U. NET	MONTANT H.T.	COL	TVA
		B.L. no 7338077 Expédition du: 24/07/25							
0047	019243	POULET LABEL ROUGE JAUNE NU 1,6-1,8kg 3283440192437	30	49,830	K	5,050	251,64	5	1
		GASCON							
0027	085101	CAILLE PRETE A CUIRE AVEC TETE NUE 3252660851011	40	9,002	K	9,400	84,62	4	1
		240/260G							
		TOTAL:		58,832			336,26		
		B.L. no 7339396 Expédition du: 24/07/25							
0119	067257	10 FILETS DE POULET JAUNE 160-200GR 3571320014352	32	49,015	K	7,850	384,77	8	1
		SOUS VIDE LE GAULOIS PROFESSIONNEL							
		TOTAL:		49,015			384,77		
		B.L. no 7339497 Expédition du: 24/07/25							
0027	085101	CAILLE PRETE A CUIRE AVEC TETE NUE 3252660851011	80	18,190	K	9,400	170,99	8	1
		240/260G							
0162	010517	ESCALOPE CORDON BLEU 150G BQ S/ATMO x6 3230890105173	2	1,800	F	10,100	20,20	1	1
		900G SELECTION DU BOUCHER							
0162	040988	AIGUILLETTE DE POULET CORN FLAKES BQ 3230890409882	4	4,000	F	9,500	38,00	1	1
		S/ATMO 1K SEL.MAITRE COQ							
		TOTAL:		23,990			229,19		
		B.L. no 7339513 Expédition du: 24/07/25							

P.V.C. MARQUES à la DEMANDE et sous la RESPONSABILITE du DISTRIBUTEUR

POIDS TOTAL	MONTANT H.T.	% TVA	MONTANT TVA	NET A PAYER
CONDITIONS GENERALES DE VENTE		TOT HT	TOT TVA	FOLIO
				1 / ...

1/ Livraison :
Sauf accord contraire, les marchandises voyagent aux risques et périls de l'expéditeur. Il appartient au destinataire de vérifier l'existence d'avarie et/ou de manquants au moment de la livraison et de consigner les réserves sur le document de livraison. Toute livraison pour laquelle les réserves n'auront pas été confirmées par lettre recommandée avec AR dans les 3 jours de sa réception auprès du transporteur, conformément aux dispositions de l'article 133-3 du Code de Commerce, et dont une copie sera adressée simultanément à notre société, sera considérée comme acceptée par le client.

2/ Conditions de règlement :
2.1 : Nos factures sont payables à 30 jours après la date de livraison.
2.2 : Aucun escompte ne sera accordé.
2.3 : Pour tout paiement intervenant après la date figurant sur la facture, il sera fait application d'une pénalité égale à 3 fois le taux de l'intérêt légal et d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€.

3/ Attribution de compétence :
Tout litige pouvant naître de ces conditions générales de vente sera de la compétence du Tribunal de Commerce du siège social de notre société.

4/ Réserve de propriété :
Le vendeur se réserve expressément la propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement intégral du prix de vente (loi n°80335 du 12/05/1980).

Page N° 1 FACT 84 Ver. 2.0.13 Requet : 1 Source : 1

PAPILLON A JOINDRE
AU REGLEMENT

